

UNIVERSITE D'AMIENS	Référence GALAXIE : 4740
----------------------------	---------------------------------

Numéro dans le SI local :	
Référence GESUP :	0749
Discipline :	H0422 - Anglais
Profil :	Anglais pour non spécialistes
Implantation du poste :	0801344B - UNIVERSITE D'AMIENS
Localisation :	AMIENS
Code postal de la localisation :	80080
Etat du poste :	Vacant
Contact administratif :	Philippe PENTIER
N° de téléphone :	Responsable Service Personnels Enseignan 03.22.82.72.28 03.22.82.58.50
Email :	drh-enseignants@u-picardie.fr
Date d'ouverture des candidatures :	23/10/2025
Date de fermeture des candidatures :	14/11/2025, 16 heures 00, heure de Paris
Date de prise de fonction :	01/09/2026
Profil enseignement :	
Composante ou UFR :	MAISON DES LANGUES
Référence UFR :	

Le profil détaillé se trouve en page 2 et suivantes



FICHE DE POSTE

Enseignants du second degré

Campagne d'emplois 2026

IDENTIFICATION DU POSTE

Composante : MDL-Centre FLE

Localisation : Amiens

Nature actuelle : PRAG

Discipline : Anglais

Numéro d'emploi : 0749 (GESUP)

Référence VEGA : 4740

ETAT DU POSTE

☒ Vacant

Date de la vacance : 01/09/2024

☐ Susceptible d'être vacant

Motif de la vacance : Retraite

PROFIL POUR PUBLICATION

Anglais pour non spécialistes

Filières de formation concernées : Licence- Licence Professionnelle et Master

L'enseignant-e recruté-e interviendra en LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'autres disciplines) : enseignements d'anglais pour les non spécialistes, au sein de la Maison des langues – Centre FLE, service commun accessible à tous les étudiants, et au sein de plusieurs composantes notamment, et non exclusivement, dans les UFR de Sciences Humaines et Sociales et Philosophie, de Lettres, d'Histoire-Géographie, principalement à la Citadelle.

Le service d'enseignement correspond à 384 heures (équivalent travaux dirigés sur une année universitaire). Les enseignements seront principalement sous forme de TD mais peuvent inclure, selon les nécessités, des CM. Une expérience de l'enseignement est essentielle.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Enseignement

Filières de formation concernées :

L'enseignant-e assurera des TD d'anglais dans toutes les filières et de tous niveaux, de la 1ère année de licence à la deuxième année de master. Les enseignements recouvrent de l'anglais général de communication (en Licence) à des contextes plus spécialisés en master, par la vulgarisation de thématiques de spécialité en anglais.

L'enseignant-e animera également des cours « Maison des Langues inter-composantes », cours par niveau, qui visent un apprentissage favorisé par une approche communicationnelle et actionnelle.

Par ailleurs, l'enseignant-e devra accompagner la stratégie numérique de la Maison des langues, en assurant le suivi des étudiants travaillant à distance via une plate-forme MesCoursJV et en créant et mutualisant des ressources et activités pédagogiques. De ce fait, une expérience et/ou des compétences dans l'utilisation des TICE au service des apprentissages ainsi qu'un intérêt certain pour l'hybridation pédagogique seront fortement appréciés.

La contribution à la prise en charge de responsabilités pédagogiques et administratives fait partie intégrante des attendus du profil de ce poste. En effet, l'enseignant recruté aura à charge la responsabilité de l'encadrement des moniteurs et contrats étudiants, ainsi que la co-responsabilité d'un Centre de langues. Le poste comprend également le montage, la mise en place et le suivi de projets linguistiques, culturels et ludiques auprès de différents partenaires extérieurs. Le travail en équipe et l'implication dans une dynamique de projet sont des enjeux essentiels de ce poste.

En outre, l'enseignant-e sera amené-e à intervenir dans la mise en œuvre de la certification de langue en anglais.

Objectifs pédagogiques et besoin d'encadrement :

- Enseignant(e) expérimenté(e) capable d'adapter ses contenus aux différents niveaux des filières concernées.
- Anglais : langue de communication et anglais de spécialité
- La maîtrise de la perspective actionnelle (descripteurs du CECRL, intégration d'activités numériques, approche par compétences) et de la pédagogie numérique sera appréciée.
- L'objectif de la politique linguistique de l'Université de Picardie Jules Verne est de mener l'ensemble des étudiants vers le niveau B2 (a minima) du Cadre Européen de Référence pour les Langues. Les enseignements dispensés devront recouvrir l'ensemble des activités langagières (compréhension de l'oral et de l'écrit, production orale et écrite).
- Une connaissance des certifications en langue, ou tout au moins une maîtrise des niveaux du Cadre Européen, en vue de l'insertion professionnelle des étudiants (formation et habilitation TOEIC possibles en interne) sera appréciée.
- En qualité de personnel rattaché au service commun de la Maison des Langues, il aura accès aux dispositifs et outils d'enseignement mutualisés (banque de données numériques, test de positionnement, formations internes, attestations de niveaux de langue).
- Participation au plan pédagogique commun de la Maison des Langues-Centre FLE.

Compétences et expériences appréciées :

- Habilitation en certifications de langues
- Possibles expériences dans l'enseignement du FLE (français langue étrangère)
- Possibles expériences en formation continue enseignante et coordination pédagogique
- Besoin d'encadrement et missions diverses : l'enseignant(e) recruté(e) devra avoir les qualités suivantes :
- aptitude à élaborer des séquences pédagogiques d'anglais basées sur des thématiques variées.
- polyvalence et disponibilité.
- adaptabilité et sens de l'autonomie.
- investissement personnel et sens des responsabilités (tâches pédagogiques et administratives) ; travail en équipe.
- diffusion et participation active aux dispositifs pédagogiques de la Maison des Langues.

- Service statutaire :

- Service statutaire annuel : 384 heures équivalent TD (Décret n°93-461 du 25 mars 1993 relatif aux obligations de service des personnels enseignants du second degré affectés dans les établissements d'enseignement supérieur). La répartition des enseignements peut être amenée à évoluer.



- **Modalités de transmission des dossiers de candidatures**
- **PROCEDURE DEMATERIALISEE.**

- **NB : Les modalités de constitution des dossiers de candidature sont prévues par la circulaire ministérielle du 13 juin 2025 (Bulletin officiel n° 28 du 10 juillet 2025)**
- Les candidat(e)s devront obligatoirement
- -saisir leur déclaration de candidature
- -et transmettre leur dossier dans le domaine applicatif GALAXIE :
- <https://galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/antares/can/astree/index.jsp>
- au plus tard **le 14 novembre 2025** 16 h 00, heure de Paris
- Le dossier de candidature devra comporter les pièces suivantes :
- - copie d'une pièce d'identité ;
- - Curriculum vitae détaillé relatant l'historique de carrière ;
- - Lettre de motivation adressée au chef d'établissement auprès duquel/de laquelle est déposée la candidature ;
- - Copie du dernier arrêté d'affectation (**pas de copie écran i-prof**) ;
- - Copie de l'arrêté de titularisation (à fournir uniquement pour les candidats ayant la qualité de stagiaire en 2024/2025) ;
- - Copie de l'arrêté justifiant du dernier classement dans le corps et le grade d'enseignant du second degré (**pas de copie écran i-prof**) ;
- - Pour les personnes en position autre que l'activité, une copie de l'arrêté indiquant leur position administrative (détachement, disponibilité, congé, décision de report de nomination, arrêté de congé sans traitement...) (**pas de copie écran i-prof**) ;
- - le justificatif RQTH (pour les personnes bénéficiant d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).
- Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter le portail galaxie des personnels du supérieur :
- https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/cand_recrutement_PRAG_PRCE.htm



-
-
- **RAPPEL**
- En cas de classement par les instances de l'établissement affectataire des emplois à pourvoir, il est rappelé aux candidat(e)s, qu'outre l'acceptation du poste, qu'ils /elles doivent **obligatoirement saisir leurs vœux d'affectation** faute de quoi, leur affectation dans l'enseignement supérieur ne pourra être prononcée.
- La saisie des vœux d'affectation sur l'application GALAXIE -module VEGA doit s'effectuer **du vendredi 9 janvier 2026 au vendredi 16 janvier 2026, 16h 00 (heure de Paris)**